

ALBUM HISTORIQUE

DE LA

BELGIQUE

PAR

H. VANDER LINDEN ET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

H. OBREEN

DOCTEUR EN SCIENCES HISTORIQUES

AVEC UNE PRÉFACE DE HENRI PIRENNE

BRUXELLES

LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE

G. VAN OEST & C^o

1910

LES ORIGINES



NOTRE pays ne prend place dans l'histoire qu'au moment où, conquis par César, il est devenu une des annexes les plus septentrionales du monde romain. Encore n'apparaît-il qu'englobé dans un ensemble de territoires considérable, la Gaule belgique ou *Belgica*, qui s'étendait, comme on sait, du Rhin jusque près de la Seine (1). Il ne possède alors, à vrai dire, aucune unité, et sa civilisation semble avoir été composée d'éléments multiples très variés et dont l'origine est difficile à déterminer. C'est ce qui résulte entre autres de récentes études archéologiques ; le récit même de la conquête par César ne fournit à ce sujet que des données vagues et parfois contradictoires.

Ce manque d'unité, cette complexité s'expliquent en grande partie par les contrastes que présentait le pays au point de vue géographique. Ceux-ci étaient relativement bien plus accentués alors qu'aujourd'hui. Les régions boisées, comme celle que couvrait la Forêt Charbonnière (depuis le sud de la Hesbaye jusqu'au delà de Tournai), s'opposaient nettement aux contrées ouvertes faciles à cultiver, comme la zone hesbayenne qui s'allongeait entre la Charbonnière et les landes de la Campine. En Flandre, les parages maritimes étaient séparées de l'intérieur par un rideau de forêts et, par ses marais et ses prairies,

(1) Le nom de Belgique, repris par les érudits de la Renaissance pour désigner l'ensemble des Pays-Bas, a donné lieu à une fausse conception de nos origines. Il évoque en effet tout d'abord des souvenirs de l'antiquité romaine : il rappelle la résistance héroïque des anciens Belges contre les légions de César et laisse supposer qu'ils constituent la souche principale de nos populations actuelles et que la *Belgica* a formé le cadre de notre unité territoriale.

se différenciait complètement du « pays aux arbres ». Des frontières naturelles, bois, marécages, bruyères, isolaient les différentes tribus qui habitaient notre territoire.

Il n'y avait alors pas plus d'unité ethnographique que d'unité géographique. La grande masse des populations appartenait au groupe celtique, avant-garde des Aryens, qui semble avoir pénétré dans nos régions vers l'an 300 avant notre ère. Grands et blonds, ils avaient subjugué, grâce à leurs armes en fer, les peuples de petite taille et de chevelure brune ou noire appartenant peut-être au rameau ligure et qui avaient élevé sans doute ces sépultures mégalithiques connues sous le nom de dolmens. Dans quelle mesure se sont-ils fusionnés avec cette race ? Il est difficile, sinon impossible de le savoir. En tout cas, un certain nombre des vaincus ont dû chercher un refuge dans les régions forestières, où d'ailleurs leur culte paraît avoir persisté à côté de celui des Celtes, dont les pratiques funéraires se signalent entre autres par l'érection de tumulus. On est moins renseigné encore sur les peuples antérieurs dont on a retrouvé les traces dans les cavernes des vallées de la Meuse, de la Lesse, de la Mehaigne, etc.. Ils présentent des types très variés qui n'ont guère pu être identifiés jusqu'à présent. On connaît mieux leur civilisation (âge de la pierre taillée, âge de la pierre polie) que leurs caractères ethniques et on ne saurait dire, naturellement, s'ils ont persisté jusqu'à l'époque historique.

Lorsque s'ouvre celle-ci, les tribus habitant notre territoire paraissent être en grande partie celtisées. Cependant plusieurs peuplades germaniques, notamment les Éburons (II^e siècle av. J.-C.) qui devaient disparaître plus tard pour faire place aux Tongres, puis les Aduatiques (I^{er} siècle av. J.-C.), venues d'au delà du Rhin, pénétrèrent dans la Gaule belge et ne furent absorbées que partiellement par les Celtes. Elles gardèrent entre autres leurs pratiques religieuses, comme le culte des dieux astraux de la semaine (soleil, lune, etc..) dont témoignent les vases planétaires retrouvés dans leurs régions. La partie orientale de notre pays prit un caractère plus germanique et fut englobée, comme on le verra, dans la province romaine de Germanie inférieure, tandis que la partie occidentale conserva longtemps son caractère essentiellement celtique.

La conquête romaine, achevée en 51 av. J.-C., métamorphosa le

pays, alors agricole et pastoral, en y développant le commerce et en y créant de véritables villes. Les routes rayonnèrent autour de Reims, Trèves et Cologne, qui furent les grands centres de la vie politique et économique. Le territoire de la Belgique actuelle, réparti à la fin du règne d'Auguste entre deux provinces, la Gaule belgique (capitale Reims) et la Germanie inférieure (capitale Cologne), se trouva compris, au début du IV^e siècle, dans trois provinces différentes. C'étaient la Belgique première, avec Trèves comme capitale, et comprenant notamment le pays d'Arlon ; la Belgique seconde qui garda Reims pour capitale et engloba toute la partie de notre pays située à l'ouest d'une ligne allant du confluent de la Sambre et de la Meuse à l'embouchure de l'Escaut ; la Germanie inférieure, située à l'est de cette ligne et au nord des Ardennes.

La romanisation fut bien plus active dans la Germanie inférieure, province frontière, que dans la Belgique seconde, parce que le Rhin constituait la grande voie de pénétration. C'est par Cologne qu'arrivèrent les légions et les fonctionnaires de Rome, ainsi que ses marchands. De la grande métropole rhénane partait entre autres la route vers Bavai, qui passait par Maastricht et Tongres et côtoyait ensuite la Sambre à travers la Forêt Charbonnière. Tongres, située dans la Germanie inférieure, fut longtemps un centre important, tandis que les villes de Tournai, Cambrai et Arras, éloignées du chef-lieu de leur province (Reims), ne se développèrent guère. La « paix romaine » favorisa la prospérité économique. La population vit sans doute augmenter son bien-être malgré les charges militaires et fiscales qu'elle eut à supporter. Elle adopta en grande partie le genre de vie plus confortable des Romains : le pays se couvrit de villas, dont plusieurs étaient de véritables habitations de plaisance ; on en a trouvé de nombreux vestiges dans la région de la Sambre et de la Meuse, notamment à Anthée.

Par l'action des marchands et des soldats romains, la langue et la religion celtiques se transformèrent. L'idiome celtique s'éteignit de telle sorte qu'aujourd'hui il ne résonne plus guère que dans des noms de cours d'eau et quelques noms de lieux ; quant à la religion celtique, d'abord fusionnée avec le polythéisme romain, elle fut battue en brèche, dès le III^e siècle, par le christianisme, qui devint, au cours du

siècle suivant, la religion d'État de l'empire romain. Le plus ancien évêque connu dans nos contrées est saint Servais de Tongres (IV^e siècle).

Au V^e siècle, la civilisation romaine, et avec elle le christianisme, fut refoulée au delà de la Forêt Charbonnière, à la suite de l'arrivée d'une foule d'immigrants germaniques. Depuis longtemps de petits groupes de Francs et d'Alamans avaient entamé la frontière du Rhin et des bandes de Frisons et de Saxons avaient attaqué les côtes de la mer du Nord ; mais, au début du V^e siècle, le flot irrésistible des Francs Saliens se répandit dans tout le nord du pays et, côtoyant la Forêt Charbonnière, s'infléchit vers Tournai, tandis que les Francs Ripuaires s'avançaient jusqu'au bord de la Meuse en longeant la lisière septentrionale de l'Ardenne ; ils passèrent le fleuve et colonisèrent le pays jusqu'aux marécages de la Campine. Des Frisons, mélangés peut-être de Saxons, envahirent la Flandre maritime. La plus grande partie du pays fut ainsi colonisée par des Germains : entre les rideaux de la Forêt Charbonnière et de l'Ardenne se maintinrent seuls les Celtes romanisés ou Gallo-romains. Dès lors se trouve arrêtée la carte linguistique du pays. A la suite du défrichement de la Charbonnière, Wallons et Flamands se sont trouvés en présence et, par des relations de plus en plus fréquentes, sont restés associés dans la même évolution politique et sociale.

La colonisation germanique entraîna le transfert du siège des différents évêchés vers la région gallo-romaine : Tongres perdit son rang de chef-lieu de diocèse au profit de Maastricht (VI^e siècle), puis de Liège (début du VIII^e siècle), tandis que les évêques d'Arras s'établirent à Cambrai et ceux de Tournai à Noyon. Ce ne fut qu'au XI^e siècle qu'Arras et Tournai redevinrent des chefs-lieux de diocèses. L'évangélisation des populations germaniques ne s'opéra que lentement et fut l'œuvre de moines venus de la Gaule (VII^e siècle), tels que saint Amand, l'apôtre de la Flandre et le fondateur des deux premiers monastères de cette région (Saint-Pierre et Saint-Bavon de Gand), saint Éloi et saint Remacle, qui déployèrent leur activité dans le Brabant et les régions mosanes. Au VIII^e siècle, les évêques saint Lambert et saint Hubert collaborèrent à leur œuvre en convertissant les derniers païens de la Toxandrie, du Brabant et de l'Ardenne. C'est alors aussi que saint Willibrord commença à évangéliser au delà

du pays salien et alla fonder à Utrecht un nouvel évêché, qui engloba presque tous les Pays-Bas du Nord.

Les Pays-Bas du Sud se trouvèrent définitivement répartis entre l'évêché de Liège, relevant de la métropole de Cologne, et les évêchés de Cambrai, Tournai et Téroouanne, soumis à la métropole de Reims. L'Église conserva les anciennes circonscriptions romaines, et ce furent celles-ci qui servirent de base aux multiples partages politiques des successeurs de Clovis. Les frontières ecclésiastiques et politiques furent donc établies en travers des frontières linguistiques, et cette situation contribua à atténuer les différences de races. Il y eut pénétration réciproque. Tandis que l'organisation ecclésiastique des futurs Pays-Bas fut essentiellement l'œuvre des Gallo-Romains, le régime économique et les institutions juridiques subirent, par contre, l'influence germanique. La vie rurale se substitua complètement à la vie urbaine, qui avait commencé à se développer à l'époque romaine. D'autre part, la loi salique fut introduite dans tout le pays. Enfin ce qui contribua encore à rapprocher les Francs et les Wallons, ce fut le fait que de grandes familles de l'aristocratie franque possédèrent à la fois des domaines dans les deux régions. La principale d'entre elles, celle des Carolingiens ou Pippinides en avait en Hesbaye, le long de la Meuse et dans l'Ardenne. C'est de cette famille que sortirent des maires du palais en Austrasie (début du VII^e siècle) qui conquièrent la même dignité en Neustrie (687), ensuite les rois qui se substituèrent aux Mérovingiens.

Tandis que les rois mérovingiens, séduits par la civilisation de Rome, s'étaient installés dans les villes gallo-romaines, Pépin le Bref et Charlemagne résidèrent souvent dans leurs domaines patrimoniaux. Mais l'activité de ces deux princes s'exerça principalement en dehors de notre territoire. La guerre qui fut pour eux en quelque sorte une nécessité, les occupa dans tout l'Occident, et leur objectif fut de gouverner toute la chrétienté occidentale. Leur règne marque une recrudescence de l'élément germain, mais en même temps une fusion de la tradition germanique avec la tradition romaine. La renaissance carolingienne, loin d'être nationale, fut essentiellement « européenne », c'est-à-dire occidentale. Elle est l'œuvre commune de peuples occidentaux et méditerranéens et ouvre ainsi le moyen âge proprement dit. Ce fut surtout l'Église qui amena le rapprochement des deux civilisations, en

répandant la culture romaine chez les populations germaniques. Elle introduit entre autres en pays germanique l'art oriental chrétien : la chapelle de Charlemagne, à Aix, est construite en ce style, en vogue alors en Asie Mineure. Les abbayes établies sur notre territoire deviennent des foyers de vie intellectuelle et artistique. Elles ont été les principaux facteurs de la « Renaissance carolingienne » et ont combiné notamment les sobres traditions esthétiques des moines irlandais, protégés par la cour, avec celles, plus raffinées, des artistes latino-byzantins. Les principales et les plus nombreuses fondations monastiques se développèrent en pays roman. La cité épiscopale de Liège et l'abbaye de Saint-Amand sont les grands centres où s'élaborait cette culture essentiellement européenne, mi-germanique, mi-romane.

La décadence de la dynastie carolingienne entraîna le partage de notre territoire entre les deux États qui allaient devenir les plus considérables de l'Europe médiévale : la France et l'Allemagne. Le traité de Verdun (843) attribua au souverain de la *Francia occidentalis* (Charles le Chauve) la région située sur la rive gauche de l'Escaut, et à l'empereur Lothaire I^{er} tout ce qui s'étendait à droite de ce fleuve. Cette dernière région fit ensuite partie du royaume de Lothaire II ou Lotharingie qui s'étendait de la mer du Nord au Jura et de la France au Rhin. Disputée entre les souverains de France et d'Allemagne, elle garda une forte individualité ; elle constitua même un royaume indépendant (895), puis, lorsqu'elle fut définitivement rattachée à l'Allemagne (925), un duché à tendances autonomistes. Elle se scinda au milieu du X^e siècle en deux parties : la Haute et la Basse Lotharingie, celle-ci comprenant toute la partie de notre pays à l'est de l'Escaut.

Lorsque les rois d'Allemagne eurent acquis la couronne impériale (962), notre pays, qui avait été au centre de l'Empire sous les Carolingiens, se trouva en quelque sorte relégué à ses confins. Il participa toutefois à la prospérité de l'Allemagne sous la dynastie saxonne qui organisa entre autres l'Église impériale en Lotharingie, faisant collaborer activement le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. La figure la plus achevée de cette Église est l'évêque de Liège Notger (972-1008). Orientée sur l'Allemagne, Liège ne fut pas seulement la principale métropole religieuse du pays, mais un brillant foyer intellectuel et artistique. Elle mérita le nom d'« Athènes du Nord ».

L'art roman des bords du Rhin fleurit également sur ceux de la Meuse : Sainte-Croix et Saint-Denys, Saint-Barthélemy, à Liège, Notre-Dame à Maastricht sont construits sur des modèles rhénans, tandis que Saint-Jean, copié sur le « dôme » d'Aix-la-Chapelle, représente le courant d'influence orientale qui s'est propagé jusque dans nos contrées. Utrecht et Cambrai furent dans le Nord et l'Ouest ce que Liège fut pour toute la région mosane. Lobbes, Saint-Trond, Saint-Hubert, Gembloux surpassent toutes les autres abbayes par leur culture artistique et littéraire et rivalisent avec les cités épiscopales. Elles donnent le ton à cette période qui a été l'apogée de ce qu'on a appelé l'époque monastique.

C'est des abbayes que sort la réforme de Gérard de Brogne ; elle prépare les théories clunisiennes tendant à imposer au clergé le renoncement complet aux choses du monde, théories qui ont amené aussi, par contre-coup, l'art religieux dans des voies plus austères.

Ce sont les abbayes et les châteaux seigneuriaux qui se sont dressés contre l'Église impériale. Les premières abritent le clergé régulier, partisan de la réforme ecclésiastique et dont l'influence grandit sans cesse ; les seconds, les seigneurs féodaux, avides d'indépendance. Tous deux marquent en même temps une nouvelle orientation de la vie économique et politique : le morcellement des terres et du pouvoir, c'est-à-dire le régime féodal. Les grands domaines abbaciaux et seigneuriaux sont autant de petits mondes à part, se suffisant à eux-mêmes et vivant uniquement de la vie rurale. Les institutions impériales et monarchiques se désagrègent sous l'effet de l'insécurité grandissante et de la concentration entre les mains de l'aristocratie terrienne des fonctions politiques devenues héréditaires. Cette concentration fut particulièrement favorisée par les invasions normandes qui firent la désolation et la ruine de notre pays au IX^e siècle. Les dynastes locaux s'approprièrent en fait, sinon en droit, les biens des abbayes ; ils donnèrent en fief à leurs vassaux les « cours » et les « cultures » abbaciales. La classe des hommes libres disparut pour ainsi dire en entrant dans la vassalité ou en se plaçant comme censitaires sous la protection des seigneurs. Mais la richesse des abbayes se renouvela rapidement par suite des largesses des fidèles et des seigneurs féodaux eux-mêmes, de sorte que, finalement, ce fut la royauté qui pâtit le

plus de la concentration des terres, — alors la principale forme de la richesse, — entre les mains des aristocraties laïque et ecclésiastique. La plus grande partie des domaines de la couronne tombèrent au pouvoir de celles-ci.

Sur les ruines de l'Église impériale qui croule pendant la guerre des Investitures, s'établit en Lotharingie un régime nouveau, basé sur des institutions internationales, l'Église « universelle » et la Féodalité, dont l'action en Flandre s'était fait sentir beaucoup plus tôt. C'est ainsi que se répand, par exemple, à droite comme à gauche de l'Escaut, la « paix de Dieu », d'origine française, qui attribue à l'Église une fonction incombant jusqu'alors aux souverains : le maintien de la paix publique. De cette manière, les deux groupes de territoires qui devaient constituer la Belgique actuelle, furent entraînés dans le même courant politique et social. Le morcellement féodal permet aux comtes de Flandre de s'émanciper pour ainsi dire de la souveraineté des Carolingiens français et des premiers Capétiens, et d'asseoir leur indépendance sur des bases solides, tandis qu'il provoque en Lotharingie les mouvements d'insurrection d'une foule de dynastes, préparant ainsi la formation des principautés qui vont s'élaborer au XII^e siècle. Le cadre des circonscriptions traditionnelles remontant à l'Empire romain est désormais complètement brisé, sauf au point de vue ecclésiastique. De même que la Flandre, les principautés lotharingiennes s'érigeront en travers de ces circonscriptions et constitueront de nouvelles unités politiques. L'Escaut qui avait servi si longtemps de fleuve-frontière allait devenir un trait d'union et coopérer avec la grande route commerciale en voie d'établissement entre la côte flamande et le Rhin à la création des Pays-Bas. Flamands et Lotharingiens sont mêlés aux mêmes événements : ils participent avec un égal enthousiasme aux premières croisades et subissent par là avec une même intensité les effets du contact entre les civilisations occidentale et orientale.

Les préoccupations guerrières de cette époque eurent pour conséquence de restreindre plus que jamais l'activité intellectuelle et artistique aux sphères religieuses. Les brillants foyers de culture répandus par l'Église impériale, où se fusionnaient en quelque sorte la vie laïque et ecclésiastique, se sont éteints, et désormais le clergé, et surtout le clergé régulier, a le monopole de la science et des arts.